Requête n° 2 - Commune de Saint-Joseph

Nom du pétionnaire : M. et Mme Philippe et Renée AUPETIT
Parcelle concernée : 412BI0202
Adresse de la parcelle : 170 Boulevard de l'Océan, Manapany-les-Bains

Demande formulée :

"Nous émettons donc un doute sur les résultats produits et vous demandons de revoir l'aléa réglementaire classé "fort", considérant que toutes les données ne sont pas connues et qu'il s'agit de prévisions à long terme."

Suites à donner

Avis BRGM :

Au vue de la configuration morphologique du site, de l'exposition et des données disponibles sur le secteur, le BRGM recommande le maintien du zonage d'aléa et donc du zonage réglementaire.

Modification du Zonage Réglementaire :

Visite de terrain complémentaire :

Inscription au programme de visite

Fond topographique :
©IGN-BD TOPO® 2019, MNTR® ©IGN 2012, Litto3D® ©IGN-SHOM 2012
Fond parcellaire : ©DGFIP - PCI vecteur®2017
Cartographie : BRGM Réunion - 2021

REGLEMENT

SUBMERSION MARINE

RECUL DU TRAIT DE CÔTE

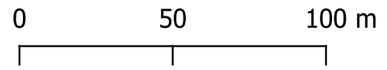

Analyse technique du BRGM

Diagnostic de la parcelle au vu des aléas cartographiés :

- Aléa Submersion marine :
  - La parcelle est concernée par un Aléa Faible, Modéré et Fort de référence submersion marine.
  - La parcelle est concernée par un Aléa Faible, Modéré et Fort avec prise en compte du changement climatique à échéance 2100 de submersion marine.
- Aléa Recul du trait de côte :
  - La parcelle n'est pas concernée par un Aléa recul du trait de côte.

Traduction réglementaire :

- ROUGE : 84% de la parcelle est située en zone rouge. Cette zone est dotée d'un principe d'inconstructibilité.

- BLEU : 16% de la parcelle est située en zone bleue. Cette zone est constructible sous prescriptions particulières (cf. projet de règlement de PPR).

Observations BRGM :

-

- La parcelle est située directement en front de mer.

- La parcelle est située à environ 11 mètres du trait de côte de référence dont l'indicateur est la limite de végétation de haut de plage. La parcelle est située à une altitude inférieure à 6.8 mètres IGN89, qui correspond à la côte maximale atteinte par les vagues.

- Des évènements historiques ont été recensés à proximité de la parcelle. {"Projection de galets (Houles australes août 2019)"}

- La parcelle est située sur un terrain relativement plat dont l'altitude est inférieure à la limite maximale de submersion. De plus, elle est enclavée entre la mer et un relief vertical dont le bas de pente est située sous cette même limite.

-

-

-
La trajectoire du cyclone Gamède n'est pas particulièrement impactante pour le littoral de Saint-Joseph et n'est donc pas un cyclone de référence pour le sud de l'île et malgré tout, la route était jonchée de quelques galets.

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) se projette sur les 100 prochaines années avec des évènements de période de retour de 100 ans, de ce fait, ce n'est pas parce que nous n'avons pas d'observations historiques, que le phénomène ne peut pas avoir lieu.

Géosciences pour une Terre durable
brgm